

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SG/09-470-106 du 05/10/2009

MISE EN PLACE DE L'EQUIPE MOBILE ACADEMIQUE DE SECURITE DESTINEE A INTERVENIR DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Secrétariat Général - Tel : 04 42 91 71 21 - Fax : 04 42 26 68 03

Conformément aux mesures annoncées par le Président de la République le 28 mai 2009 lors de la réunion des principaux acteurs de la sécurité, de la chaîne pénale et de l'éducation nationale et par le ministre de l'éducation nationale le mardi 9 juin 2009 dans un communiqué de presse et conformément à la circulaire interministérielle du 23 septembre 2009 concernant la sécurisation des établissements scolaire et le suivi de la délinquance, il est mis en place une E.M.A.S (Equipe Mobile Académique de sécurité).

L'équipe mobile académique constitue une ressource dédiée à la prévention et aux traitements des actes de violence.

Cette E.M.A.S, placée sous l'autorité directe du Recteur, délègue des équipes mobiles d'appui qui interviennent sans délai à la demande des chefs d'établissements. Elle a pour missions :

- 1) De mettre en place des actions de prévention et de dissuasion en se déplaçant dans les établissements pour aider les personnels de direction à réduire les tensions qui peuvent s'y manifester ;
A cette fin :
 - Elle aura notamment à aider à la mise en œuvre des diagnostics de sécurité de tous les établissements secondaires de l'académie en liaison avec les référents sûreté de la police nationale.
 - Elle suivra également la mise en œuvre des préconisations qui auront été formulées, réfléchies et validées par les autorités (Police, inspections académiques, rectorat et collectivités territoriales)
 - En tant que de besoin, l'EMAS apportera sa contribution aux travaux menés par les membres du CESC des établissements dans le domaine de la prévention des violences, des addictions et sur les comportements des jeunes et des adultes générant des violences.
- 2) D'aider les chefs d'établissements dans la gestion de crise en cas d'incident grave par une présence réelle auprès d'eux. Cette présence pourra s'étendre, si nécessaire, sur une longue période ;
- 3) D'établir une banque de données permettant d'agrèger les événements survenus durant l'année scolaire, d'en faire une étude et d'en déduire des actions de formation ou de l'information à donner aux équipes éducatives.
- 4) D'accompagner les victimes et les personnels et d'aider les équipes de direction dans la gestion de l'après crise ;
- 5) De former les personnels à la gestion de crise et des conflits, à la conception de mesures de prévention ; l'EMAS participera ainsi aux programmes de prévention mis en place dans l'académie et en assurera la responsabilité des contenus.

L'E.M.A.S intervient toujours en complémentarité ou en appui des autres services de l'académie, sans se substituer à eux.
Elle s'appuie, chaque fois que nécessaire sur les partenariats noués avec les autorités de police, de gendarmerie et de justice.

EMAS : Pilotage et Composition

1) Le comité de Pilotage :

Le Comité de pilotage est constitué de la manière suivante :

Le Recteur d'académie, les IA-DSDEN, la Secrétaire générale de l'académie, les IPR-EVS, le PVS et le responsable opérationnel de L'EMAS.

2) Le comité d'orientation

Il est réuni 2 à 3 fois par an.

Il est constitué comme suit : Le Recteur, les IA-DSDEN, la Secrétaire générale de l'Académie, les IPR-EVS, le PVS, le responsable opérationnel de l'EMAS et un responsable de chacune des collectivités territoriales (Conseil Régional et conseils Généraux des 4 départements de l'académie).

3) Composition de l'EMAS

Dirigée par le responsable opérationnel, L'EMAS est constituée de personnels de différents statuts et expériences professionnelles, soit à temps plein, soit à temps partiel ou ponctuellement sollicités (voir fiches de poste en annexe)

L'EMAS, sous l'autorité du Recteur de l'académie, aura des éléments localisés sur trois sites : Le Rectorat et les IA des Bouches du Rhône et du Vaucluse, de façon à pouvoir intervenir le plus rapidement possible auprès des établissements .

Un personnel administratif sera également recruté pour appuyer l'EMAS dans les domaines administratif, financier et règlementaire.

Profil des conseillers de l'E.M.A. S:

- **Personnels de direction, personnels enseignants du 1^{er} degré et second degré, spécialisés ou non, personnels de santé et social, personnels d'éducation :**
 - Expérience de suivi individualisé et de partenariat, voire de sécurité, connaissance approfondie du cadre institutionnel, sens (formation à) de l'écoute, résolution de problèmes d'élèves en difficultés, formation à la gestion des situations de crise et de conflit, formation universitaire...
- **Personnels détachés d'autres ministères (Justice, Intérieur ou des Armées, par ex) :**

Officiers de police ou de gendarmerie, magistrats, officier supérieur du ministère de la défense.

 - . Expérience du travail partenarial avec l'éducation nationale et ses personnels ; expérience en formation, connaissance de l'enfant et de l'adolescent, aptitude au conseil technique pour la sécurité .
- **Autres Personnels du secteur éducatif :** Impliqués sur le champ des politiques éducatives partenariales, ils ont une bonne connaissance des dispositifs de suivi des élèves difficiles, en grande difficulté ou en risque de décrochage (Par ex : politique de la ville, délégués du Préfet, psychologues).

Vous trouverez en annexe deux fiches de postes : L'une relative à la candidature au poste de Responsable opérationnel de l'équipe mobile académique de sécurité et une fiche de poste relative à la candidature des membres opérationnels de l'équipe mobile académique de sécurité.

Les candidatures devront comporter un C.V. et une lettre de motivation.
elles seront envoyées à :

Monsieur le recteur de l'Académie d'Aix-Marseille
A l'attention de Mme La Secrétaire Générale,
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence cédex1

Avant le 21 octobre 2009

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille

Equipe mobile académique

Fiche de poste de membre opérationnel de l'équipe.

Les membres opérationnels de l'équipe mobile académique sont des personnels de l'éducation nationale, de la police, de la justice ou du milieu associatif ayant assumé des fonctions d'encadrement, de management.

Compétences attendues :

- Etre capable de travailler en équipe
- Avoir une expérience de travail en partenariat institutionnel
- Pour les personnels détachés du ministère de l'intérieur, avoir une expérience de travail partenarial avec l'éducation nationale et une aptitude au conseil technique pour la sécurité et la sûreté.
- Savoir gérer des situations de crise
- Etre capable d'analyser des situations complexes
- Avoir des compétences dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens
- Avoir des compétences dans le suivi des élèves difficiles, en grande difficulté ou en risque de décrochage.

Connaissances :

- Connaissance de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent et plus particulièrement des jeunes en difficulté.
- Connaissances des procédures de signalement,
- Connaissance du contexte éducation nationale : primaire et secondaire et en particulier des réseaux d'éducation prioritaire, RRS, Ambition réussite..

Comportements attendus :

- Maîtrise de soi
- Sens de l'écoute
- Sens du travail collectif
- Grandes capacités de communication
- Loyauté envers l'institution
- Savoir rendre compte
- Respect de la confidentialité de certaines informations

Equipe Mobile Académique de Sécurité

Fiche de poste du Responsable opérationnel :

Le responsable opérationnel est un personnel d'encadrement de haut niveau, officier supérieur, cadre de l'éducation nationale, magistrat, cadre de la fonction publique.

Compétences et connaissances requises :

- Avoir une expérience professionnelle des situations de crise et de leur bonne gestion dans toutes ses composantes (organiser, informer, analyser, prévenir, anticiper).
- Etre capable de diriger et piloter une équipe d'une vingtaine de personnes issues de milieux professionnels différents (gestion des ressources humaines)
- Disposer de capacités d'analyse de situations complexes.
- Avoir une pratique solide dans le domaine de la sécurité des biens et des personnes et dans le conseil technique pour la sécurité
- Posséder une expérience de suivi de personnels en difficulté.
- Posséder une expérience dans le domaine du partenariat : Education police, justice, gendarmerie, coopération militaire
- Connaissance approfondie des différentes institutions : Education Nationale, Police, Justice.
- Connaissances de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, des jeunes en difficulté.

Qualités personnelles :

- Grandes capacités de communication
- Sens du travail collectif
- Sens de l'écoute
- Etre capable de gérer des situations de crise
- Maîtrise de soi, discernement
- Disponibilité et adaptabilité
- Savoir rendre compte